



**Association des SENIORS GOLFEURS
des PAYS DE LA LOIRE**

www.sgpdll.com (site officiel)

ANNEE 2015

Tables des matières

PAGES

- 3 & 4 Compte rendu du Conseil d'Administration du 19 novembre 2014
- 5 Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2014
- 6 à 8 Rapport moral 2014 du Président
- 9 & 10 Rapport financier 2014 du Trésorier
- 11 à 13 Compte rendu de l'A.G. du 17 décembre 2014
- 14 **Prix des green-fee pour 2015**
- 15 à 17 Statuts de l'association
- 18 & 19 Règlement intérieur
- 20 & 21 Palmarès 2014
- 22 & 23 **Règlement match-play de la saison 2015**
- 24 & 25 Match-play calendriers & composition des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} divisions 2015
- 26 Feuille de match pour les match-plays 2015
- 27 **Règlement double greensome 2015**
- 28 Dotation greensome 2015
- 29 & 30 **Championnats stableford par équipes et individuel - Règlement 2015**
- 31 Dotation stableford 2015
- 32 & 33 **Règlement du Trophée Michel RAULT**
- 34 Dotation 2015 du Trophée Michel RAULT
- 35 Calendrier version 7 des Stableford et des Greensome 2015
- 36 **Aide mémoire pour l'organisation d'une compétition**
- 37 **Exportation d'une compétition**
- 38 Conseils aux joueurs afin de **combattre le jeu lent**
- 39 **Compte rendu d'une journée de compétition**
- 40 Feuille d'inscription et de renseignement pour l'adhésion des membres
- 41 **Modèle d'invitation aux compétitions**
- 42 **Feuille d'inscription d'une équipe aux compétitions**
- 43 Conseil d'administration 2015
- 44 Liste des délégués et de leurs suppléants 2015



Compte rendu du Conseil d'Administration du 19 novembre 2014 Au golf de L'ILE d'OR

Le Président ouvre la séance à 10h25 en présence de 11 membres du Conseil d'Administration (Alain CHAUDEMANCHE, Sylviane LE ROY, Daniel SOUL, Jean Paul GONNET, Alain SMONDACK, Patrick BALAGUER, Fernand CANSÉLIER, Michel SEVIN, Michel WINKEL, Nicole PASQUIER, Françoise VAN DEN BROUCKE).

Absent excusé : Michel PIERRE

Etaient également présents : Michel RAULT ex-Président (invité) et Odile ROLLINI commissaire aux comptes.

Le Président rappelle l'ordre du jour et souligne le rôle de l'administrateur au service de l'Association, de tous les clubs qui la composent et de tous ses membres puis demande aux nouveaux élus au CA fin 2013 leur ressenti sur cette première saison. Toutes et Tous se déclarent satisfaits et souhaitent poursuivre. Au cours du tour de table il est demandé au secrétaire de publier la plaquette pour 2014 et à l'avenir (document de référence et de statistiques pour l'historique de l'association). Le secrétaire en prend acte.

1 - Le Président évoque la saison sportive qui s'est parfaitement déroulée malgré un début retardé des match-plays, mais une formule raccourcie proposée par le secrétaire a permis un déroulement quasi normal. Il n'y a pas eu trop de report de journées de stableford, sauf pour tenir compte des Trophées Seniors mis en place par la Ligue. La Participation a été sensiblement au même niveau que 2013. La soirée de gala a été excellente, mais le président déplore l'absence totale de représentants de certains clubs.

2 - Le trésorier Jean Paul GONNET, présente le bilan comptable 2014 arrêté au 09/11 avant de faire valider la comptabilité et le bilan par la commissaire aux comptes. Les adhésions 2014 se sont élevées à 1207 membres dont 257 dames, ce qui au global est un des meilleurs résultats. Il commente les postes des recettes et des dépenses qui dégagent au 09/11 un excédent de 6619,73 euros, résultat d'une gestion peut être un peut trop prudente de la nouvelle équipe en place. Il suggèrera de résorber cet excédent dès 2015.

3 - Le secrétaire expose les éléments qu'il a pris en compte pour bâtir le calendrier 2015. Trois hypothèses ont été présentées pour les match-plays et la seconde (formule courte 2014 améliorée) a été adoptée à la majorité des membres du CA. Elle sera présentée lors de l'AG. Pour les stableford, les jeudis ont été privilégiés afin de faciliter l'organisation des rencontres dans les clubs, hors WE, le lundi ou le mardi.

Pour les greensomes, placés eux les mardis, le secrétaire a répondu à la demande des organisatrices de la CAEF (leurs rencontres ayant lieu certains jeudis). Elles souhaitent que les équipes mixtes ou féminines puissent y participer. Les Trophées Seniors organisés au sein de la Ligue ont également été pris en compte selon la demande de son Président. Enfin pour que tous les clubs bénéficient des différentes rencontres proposées par l'Association, il a également proposé des greensomes sur les 9 trous.

Le trophée Michel RAULT, présenté par l'ex-Président, se déroulera désormais sur deux jours séparés, l'un en zone Est et l'autre en zone Ouest. Le nouveau règlement sera présenté en AG.

Le calendrier 2015 Stableford & Greensomes, déjà à sa version 4, sera joint à la convocation à l'AG.

Le trésorier, avec l'assentiment du Président, suggère pour résorber l'excédent de recettes, soit en «étouffant» les lots et le tirage au sort, soit en récompensant un peu plus les rencontres en stableford. Le Président souligne qu'il ne faut pas oublier que chaque lot en plus par rencontre est à multiplier par 50 rencontres (5 rencontres x 10 tours). Il pourrait y avoir un brut Dame et il est décidé que le prix «senior 2» sera mixte (*recherche manuelle*).

4 - L'Assemblée Générale se tiendra :

le 17 décembre à l'Ile d'Or notre siège social, à 10h30.

Le tiers sortant en 2014 est : Alain CHAUDEMANCHE, Michel SEVIN, Michel WINKEL et Françoise VAN DEN BROUCKE.

Ils ont tous les 4 exprimé le souhait de se représenter.

Il sera malgré tout fait appel à candidature dans de la convocation pour l'Assemblée Générale.

5 - Daniel SOUL demande au CA, devant la difficulté de trouver des salles, s'il poursuit ses contacts avec les responsables d'une salle située à AVRILLE qui actuellement est disponible pour la soirée de gala 2015. Accord lui est donné.

Toutefois les parcours de la journée des finales seront précisés lors de l'AG.

6 - Le CA nomme membres d'honneur Michel RAULT, Daniel VITEUR et René DELRIEU (Ils ont été pendant dix années de 2004 à 2013 respectivement : Président, Trésorier et Secrétaire de notre association).

Ils seront invités dès l'AG du 17 décembre 2014.

La séance est levée à 13h40.

Fait le 21.11.2014

Le secrétaire Alain SMONDACK

Page 2/2

Ordre du jour
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
GOLF DE L'ILE d'OR LE 17 DECEMBRE 2014

Rapport moral et d'activité sportive 2014.

Rapport financier 2014 puis Quitus au trésorier.

Renouvellement du tiers sortant.

Présentation du budget prévisionnel 2015.

Présentation des différentes compétitions 2015.

Approbation des calendriers pour 2015
(Match Play, Stableford. & Greensomes) adoptés lors du CA du 19/11/14.

Questions diverses (1) & vote des résolutions

(1) Ne seront débattues que celles qui auront été adressées par mail au secrétaire, 8 jours avant l'AG.

Golf de l'Ile d'Or le mercredi 17 décembre 2014

RAPPORT MORAL du Président

Mesdames et Messieurs, membres d'Honneur, administrateurs et délégués, chers amis.

C'est avec grand plaisir que je vous accueille, ce matin, au golf de l'Ile d'Or, siège social de notre Association, pour finir cette année 2014, terme de ma première année de mandat comme président d'une équipe largement remaniée voici un an, déjà... Bienvenue tout d'abord aux nouveaux délégués (Jean-Claude HAMONEAU de Cholet, Gustave JUGDE du Croisic, Jean-Pierre PRADEAU de Port-Bourgenay, Eric SEURIN de Sablé, Jean-Paul GONNET de Sargé et Pierre LEFEBVRE de Nantes-Vigneux que nous retrouvons avec plaisir). Un grand merci à ceux qui nous quittent ou nous ont quittés (Paul LOUVIGNY, Jean-Yves DENIS, Alain SMONDACK, André LE MINEUR, Gilbert DELATRE et Philippe BERTHOUX).

Il m'est agréable de saluer ici Michel RAULT, mon éminent prédécesseur ainsi que René DELRIEU et Daniel VITEUR qui ont tant contribué à la construction et à l'évolution de notre Association. Le Conseil d'Administration, réuni le mois dernier, a décidé de les nommer membres d'honneur... pour l'éternité et c'est à ce titre qu'ils siègent parmi nous aujourd'hui. Nous pouvons donc les accueillir comme il convient.

Dans le terme « rapport moral », il y a moral et c'est bien ce dont je dois vous parler. Pour ma part, j'ai plutôt bon moral (je parle de mon état psychologique qui me permet d'affronter les événements) et j'espère que vous comprendrez pourquoi car, pour ce qui est de notre Association, nous verrons que, dans son ensemble, elle a vécu une année sans trop gros nuages. Je n'éluderais pas, cependant, l'autre aspect du terme moral, celui qui concerne les comportements et les règles de conduite communément admises en société et, en particulier, au sein des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire. Nous verrons donc cela un peu plus loin.

Tout d'abord, l'année 2014 nous a apporté son lot de satisfactions. Nous découvrirons tout à l'heure, avec Jean-Paul GONNET et son rapport financier, l'état de santé de nos comptes. Pour ce qui est de la vie de notre association, nous avons vu la courbe d'évolution de nos effectifs repartir dans le bon sens. Après la légère inflexion de l'an passé, nous avons atteint le chiffre de 1207 adhérents (+17 par rapport à l'an dernier et +27 au dessus de la prévision). Les effectifs des clubs sont globalement stables avec, il faut le dire, quelques belles progressions pour ANGERS, LA BAULE ou LES OLONNES.

Vous verrez, avec les montants globaux des droits de jeu, apparaître une légère diminution du nombre de départs. Ce nombre a baissé tout d'abord à cause des match-plays, amputés de leur phase préliminaire suite aux intempéries et aux terrains impraticables. En ces circonstances et avec à-propos, nous avons su, je pense, réagir au mieux et grâce, en grande partie, à Alain SMONDACK, notre secrétaire préposé au calendrier et aux règlements des compétitions, il a été possible, malgré tout, de jouer un championnat raccourci, certes, mais appréciable et apprécié par les joueurs. Je le remercie grandement à cette occasion en votre nom à tous. Toutes nos félicitations aux vainqueurs, La Domangère qui remporte le Trophée Roger Macé, Les Fontenelles et Savenay. Nous aurons à évoquer tout à l'heure une refonte de ce championnat de match-plays qui devrait nous simplifier la vie lors des débuts de saison.

Dans le championnat en greensome, 193 paires de joueurs et joueuses ont joué les phases qualificatives et seulement 50 sur les 60 qualifiées sont venues jouer la finale à Anjou Golf. Le Trophée J-P Barrault a été remporté par les angevins d'Avrillé Patrick BARREAU- Joël MARCHAND. La victoire (en brut) est revenue à la redoutable paire vendéenne Christian BAUDOIN- Habib RIHANI de Port-Bourgenay.

Pour le gros morceau des compétitions que représente le championnat stableford, l'ensemble des rencontres s'est déroulé sans gros problèmes. Je vous disais que les droits de jeu avaient baissé d'environ 3 %, la fréquentation a donc été en légère baisse soit 200 départs en moins sur l'ensemble des 50 compétitions. J'attire l'attention des délégués sur la bonne gestion des compétitions et leur déroulement, attention au jeu lent qui pénalise souvent les derniers partants et nous décrédibilise vis à vis des autres usagers des golfs.

La grande majorité de nos membres aime et pratique la compétition, même si une certaine proportion se contente d'arbore nos couleurs sans y participer. Il va de soi que nos activités golfigues quasi hebdomadaires représentent un certain budget (greenfees, déplacement, repas et consommations etc...). Même si les rabais consentis par les golfs sur leurs greenfees sont substantiels, nous jouons, en moyenne, à un tarif représentant 60 % du prix normal. Le rabais maximal est accordé par le golf de La Bretesche (1/2 tarif), l'Ile d'Or, en l'occurrence, se montrant le moins généreux en pourcentage même si son tarif reste abordable... Il nous faut donc rester vigilants face à l'inflation peu justifiée parfois que certains golfs voudraient nous faire avaler.

Toutes nos félicitations aux vainqueurs 2014 : Jacques LACHAUD, Alain POTTIER, Nadine THOMA, Philippe PORCHET, Gaëtan CHAUVIN et Philippe PELAGE en individuel et, par équipes, à LA BAULE (pour le Trophée Jean Bentz), PORT-BOURGENAY (pour le Trophée Albert Julaude), ANGERS et GUERANDE pour les Poules d'Honneur et Promotion.

Fin juin au golf de Cholet, le Trophée Michel RAULT a vu la victoire de Philippe BERTHOUX devant François DUBOCLARD. Devant la faible participation plutôt décevante, notre ami Michel nous a proposé de revoir la formule, nous en parlerons avec le calendrier 2015 et l'exposé d'Alain SMONDACK. Il pourra vous donner son opinion s'il le désire.

Ici même, en septembre, je remettais à Michel BERNARD, le président des Seniors Golfeurs de Bretagne, notre beau Trophée Bretagne/Pays de Loire... perdu pour un petit point d'écart (sans doute le coup que chacun de nous ne se pardonne pas d'avoir raté) mais c'est le sport et nos amis bretons ont emporté chez eux, pour un an, le lourd morceau de bronze qui sert de trait d'union entre nos deux régions... en attendant qu'elles fusionnent un jour, peut-être ? Nos 16 équipes qualifiées en 2014 iront, à n'en pas douter, le reconquérir en terres rennaises l'an prochain.

La clôture de la saison s'est déroulée, cette année, au Pays des Achards, là-bas, tout au bout de la Vendée et ses golfs si accueillants mais redoutables. Une belle journée de golf aux Olonnes, la Domangère ou Port-Bourgenay ponctuée d'une soirée de gala festive et conviviale dans la jolie salle de l'Espace Culturel de LA MOTHE-ACHARD. L'éloignement et la distance auront malheureusement découragé bon nombre de golfeurs-gastronomes, pourtant habitués fidèles de ces sympathiques retrouvailles... Ce fut un dîner de grande qualité, parfaitement réglé par l'équipe d'Alain SMONDACK, notre secrétaire et délégué de PORT-BOURGENAY qui, avec Patrick BALAGUER et toute l'équipe de bénévoles des trois clubs réunis ont su se mobiliser pour organiser cette soirée... Une bien belle soirée sympathique et amicale où flottait comme un air de famille ! Une grande famille tout de même de plus de 200 personnes qui ont partagé 4 bonnes heures de joie et de rires. Bravo à tous, sans oublier nos partenaires Château Haut-Meyreau et La Route du Golf qui ont généreusement participé aux récompenses. L'Association, elle, a pu offrir, comme chaque année, une belle tombola dans la plus joyeuse bonne humeur.

En 2015, nous rejoindrons Angers et ses environs pour les retrouvailles annuelles de fin de saison. Mais ces soirées sont si agréables et chaleureuses que je pensais doubler la mise et vous en proposer une seconde, peut-être une prochaine année pourquoi pas en juin, au cas où l'éloignement géographique dissuaderait trop de monde ? Mais nous en reparlerons...

Je vous parlais de mon moral, tout à l'heure, comment voulez-vous qu'il ne soit pas au beau fixe ? Tout d'abord, parce que je suis un optimiste-né et que je tiens à tout faire pour que continue à régner la meilleure des ambiances au sein de notre Association. De jolis polos aux couleurs de l'ASGPDLL, de bonnes balles et du bon vin, quoi de mieux pour faire des golfeurs heureux ? A propos et en parlant de couleurs, les couleurs des futurs polos sont choisies depuis un mois et je puis vous dire que l'an prochain les fairways des Pays de Loire seront parsemés de pourpre et de fushia. Pour mieux satisfaire un plus grand nombre, j'ai pensé améliorer la qualité des dotations, puis élargir le palmarès en récompensant, par exemple, la meilleure joueuse du jour et ainsi répartir plus équitablement les fruits de notre gestion, sans parler de nos richesses.

Notre association, si elle vit bien, fonctionne et prospère sereinement, c'est avant tout grâce à vous tous, Délégués et membres du Conseil d'Administration et je vous le dis sans flatterie : merci, merci de votre implication et votre engagement.

N'oubliez pas que nous sommes tous bénévoles, que nous cherchons avant tout le bien-vivre de nos membres, que nous faisons, à nos niveaux, dans nos domaines, de notre mieux sans aucune autre prétention. C'est pour cela que je vous demande d'observer et de faire observer les règles de bonne conduite qui sont l'apanage de notre sport : la bienveillance et le respect. N'oublions pas que nous sommes au service de tous (au moins du plus grand nombre) et que nos intérêts particulier ou personnels ne doivent pas venir en premier lieu. Que nos échanges, nos discussions soient clairs, précis, pourquoi pas fermes et énergiques, mais qu'ils soient avant tout courtois et respectueux. Entre nous si nous pouvons, essayons d'y glisser un soupçon de légèreté et d'humour ?

Pour terminer, je voudrais saluer le succès de l'un des éléments primordial de convivialité entre nous : je veux parler de notre site internet. Merci et bravo à Michel WINKEL qui en assure la maintenance et alimente avec rigueur et sobriété les nombreuses rubriques qu'il y a installées. Les 31000 visites sont la preuve que nos amis golfeurs, par curiosité (peut-être) mais aussi par intérêt aiment venir le consulter, preuve de leur fidélité et de leur attachement, j'ose le croire.

En conclusion, je voudrais nous féliciter, tous ensemble, pour notre implication et notre enthousiasme. Notre nouvelle équipe va souffler sa première bougie ! Oh, bien sûr, elle est perfectible et nous avons chacun et tous ensemble à nous améliorer, mais je suis conscient que nous sommes sur la bonne voie car, tout simplement, nous essayons de faire de notre mieux et c'est déjà un sacré défi et un bel engagement.

Je laisse maintenant à Jean-Paul GONNET, notre trésorier, le soin de vous présenter les comptes 2014 et le budget prévisionnel 2015.

Je vous remercie de votre attention.

A l'Ile d'Or, le 17 décembre 2014.

Alain CHAUDEMANCHE



Rapport financier exercice 2013 - 2014

Avant de présenter le rapport financier de l'exercice, qui est le premier pour moi, je voudrai remercier chaleureusement Daniel VITEUR, le précédent trésorier, pour l'excellent relai qu'il m'a passé dans la gestion des finances de notre association. C'est malgré tout un budget global d'environ 100 000 €.

A la clôture de l'exercice les **recettes** s'élèvent à **100 490,88 €**.

- * Le nombre d'adhérents est cette année de 1207 dont 257 femmes, en progression sur l'année passée (1190). Cela représente un montant de 48280 €.
- * Les recettes Droits de jeu s'établissent à 31 605 €, en diminution de 3,2 % sur l'année passée.
- * Les recettes diverses sont peu significatives.
- * Soirée de gala, 200 personnes soit 7 600 €. La baisse importante du nombre de participants (200 personnes contre une prévision de 260) a des impacts notables sur les recettes de l'année.
- * Les recettes de la compétition Bretagne Pays de Loire organisée cette année chez nous sont de 12 480 €.

Les **dépenses** s'élèvent quant à elles à la somme de **95 237,46 €**. Regardons maintenant ces postes un peu plus en détail.

- * Réunions annuelles (seuls sont imputés les frais de réunions statutaires)
2 920,60 €
L'écart par rapport à l'année passée tient en partie au fait que j'ai comptabilisé les frais de repas des réunions de délégués dans la colonne Divers.
- * Pots de l'amitié 9 918,74 € en hausse malgré la baisse des droits de jeu
- * Gestes 1 270,74 € stable
- * Communication (dépense de téléphone, internet, timbres) 1 220,27 €, en légère baisse.
- * Lots et trophées 15 178,82 €. Si on affecte les lots de la soirée de gala au poste Soirée de gala, on note une baisse significative. Pour l'année prochaine on en reparlera.

- * Polos et balles 32 540,86 € en très légère baisse par rapport à 2013.
- * Fournitures 203,28 €
- * Soirée de gala 16 246,18 €. La dépense est à peu près conforme aux prévisions, donc stable, sauf que le nombre de participants était moins important.
- * Assurance 1711,13 €
- * Divers 2 599,20 €. Cela concerne principalement les dépenses liées aux réunions de délégués. A noter un don au TELETHON de 500 €.
- * Bretagne Pays de Loire 11 427,64 €. Logiquement les dépenses devraient s'équilibrer totalement avec les Recettes; quelques dépenses, notamment certains lots, ont été comptabilisés en Lots et Trophées

Au final, il y a un **excédent de 5 253,42 €**.

Les dépenses ont été moins importantes que les prévisions. C'est le fruit d'une gestion prudente dont il faudra tirer les enseignements pour l'année prochaine; c'est mieux dans ce sens. Je vous parlerai tout à l'heure lors de la présentation du budget prévisionnel.

A la clôture de l'exercice 2014, nos disponibilités sont

* Banque 2 463,82

* Livret bleu 24500,00

soit un total de **26 963,82 €**

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 19 novembre dernier, Odile ROLLINI a vérifié les comptes avec les pièces comptables et a donné un avis favorable.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier la grande majorité des délégués pour leur rigueur dans la transmission des divers documents (fichiers, chèques, adhésions feuille de match, ...). Cela me facilite grandement la tâche. Merci encore, continuez ...

Pour mémoire je vous rappelle que nous avons mis en place une boîte mail collective(1) sgpdll2014@gmail.com que nous vous demandons d'utiliser pour l'envoi de vos fichiers, notamment les cotisations.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre attention

Jean Paul GONNET
Trésorier

(1) Boîte commune aux Président, Trésorier, Informaticiens et au Secrétaire.



Compte rendu de l'assemblée générale du 17 décembre 2014, qui s'est tenue au golf de L'ILE d'OR.

Les 26 clubs adhérents sont représentés soit par leur délégué, soit le suppléant ou les porteurs de pouvoirs. Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents, ainsi que 3 des 4 membres d'honneur (Jean Pierre Barraud est excusé et a donné pouvoir).

La séance est ouverte à 10h40 par le président Alain CHAUDEMANCHE. Il remercie tous les participants de leur présence et particulièrement les nouveaux membres d'honneur.

Il commence son rapport moral en remerciant les délégués qui ont cessé leur fonction en 2014 puis souhaite la bienvenue aux nouveaux qu'il cite :

Jean Claude HAMONEAU (Cholet), Gustave JUGDE (Le Croisic), Jean Pierre PRADEAU (Port Bourgenay), Eric SEURIN (Sablé), Jean Paul GONNET (Sargé), Pierre LEFEBVRE (Nantes Vigneux)

Le Président fait ensuite un tour de l'activité sportive de l'année 2014 (son rapport moral complet est annexé à ce CR). Il souligne une hausse des adhérents puisque l'on compte 1207 membres (+17 par rapport à 2013 et +27 par rapport aux objectifs). Il faut toutefois noter une diminution de 3% du nombre des départs dans l'ensemble des compétitions. Il félicite les clubs vainqueurs des différentes épreuves : Match-plays, stableford et greensomes. Il souligne à nouveau la nécessité de lutter contre le jeu lent qui pénalise les derniers partants et la durée des rencontres. Le Président félicite également les vainqueurs des différents classements individuels. Il regrette avec sportivité le départ en terre Bretonne du trophée inter-régions pour un tout petit point d'écart... et invite à la reconquête en terres Rennaises.

Le président évoque ensuite la soirée de Gala à La Mothe Achard, remercie l'équipe chargée de son organisation ainsi que nos fidèles sponsors. Malgré une assemblée réduite à environ 200 personnes, peut être du fait de la situation géographique, il souligne l'excellence de cette soirée tant du côté restauration que du côté festif et convivial. Il informe qu'en 2015 c'est sur les terres Angevines que se dérouleront finales et gala.

Il félicite le nouveau webmaster car le site a été visité plus de 31 000 fois en 2014 et avant de passer la parole au trésorier, remercie une nouvelle fois tous les bénévoles, délégués et membres du CA, pour leur implication et leur enthousiasme mis au service de notre association tout au long de l'année écoulée.

Le trésorier, Jean Paul GONNET, présente son bilan 2014 certifié sincère et véritable lors du CA du 19 novembre par notre commissaire aux comptes Odile ROLLINI (elle souhaite mettre fin à sa mission et le Président lance un appel aux délégués afin de rechercher parmi nos membres un ou une commissaire aux comptes). Dans son rapport financier, annexé à ce CR, il met en avant plus de 100 000 euros de recettes qu'il détaille par poste et un peu plus de 95 000 euros de dépenses également ventilées par poste. Il apparaît un excédent de 5000 euros, fruit d'une gestion prudente de la nouvelle équipe.

L'assemblée est invitée à donner quitus au trésorier, celui-ci lui est donné à l'unanimité.

Le trésorier rappelle ensuite aux délégués qu'ils doivent utiliser la boîte mail collective (sgpdll2014@gmail.com) pour l'envoi des fichiers relatifs aux membres et aux cotisations.

Il présente le budget prévisionnel 2015, construit avec prudence sur la base de 1180 adhésions et une cotisation à 40 euros comme en 2013 et 2014. Les dépenses volontairement supérieures aux recettes permettront ainsi d'absorber l'excédent de 2014. Le Président informe l'assemblée que la qualité des polos sera améliorée, et que les lots seront un peu différents de ceux des années précédentes.

Vient le moment de procéder à l'élection des membres du CA, pour remplacer le tiers sortant. Le secrétaire informe qu'il n'y a pas d'autre candidature que celles des 4 membres sortants qui se représentent. Il propose alors un vote à main levée, comme les statuts le permettent, sauf en cas d'opposition d'un représentant. Ce mode étant accepté par tous, les sortants sont réélus à mains levées à l'unanimité.

La composition du CA étant identique, chacun des membres est reconduit dans sa fonction.

Le secrétaire est invité à présenter les dispositions prises et validées en CA pour la saison sportive 2015. Avant de présenter les calendriers il commente les statistiques et contraintes sportives extérieures à l'association (trophées seniors de la ligue, CAEF et autres) qui ont été prises en compte et ont guidé la construction des calendriers.

Les différents calendriers sont commentés. Les délégués de Carquefou et de la Bretesche font part de leur mécontentement. Il leur est confirmé que la décision qui les concerne ne vaut que pour 2015, (les deux clubs recevront des greensomes en 2015 et auront cependant deux rencontres sur leur terrain comme les 13 autres clubs qui n'ont pas de greensomes).

Les match-plays débuteraient le 5 mars par des matchs aller et retour en 8èmes et $\frac{1}{4}$ de finales, puis sur terrains neutres en $\frac{1}{2}$ et en finale. Le tirage au sort de l'ordre des matchs dans chaque groupe est alors réalisé par le Président. Des matchs de barrage pour la descente en divisions inférieures auront lieu entre les équipes perdantes en 8èmes de finales de la 1^{ère} et 2^{ème} division. Les équipes gagnantes des quarts de finales monteront en division supérieure. Des greensomes ont été affectés sur les parcours de 9 trous, comme à l'époque de leur mise en place, et il est demandé aux membres des autres clubs de s'y inscrire, par convenance au sein de notre association, (les calendriers sont sur le site de l'association).

Les différentes questions posées au secrétaire préalablement à l'AG sont condensées en 9 résolutions et soumises au vote des délégués qui possèdent chacun un nombre de voix en rapport avec le nombre d'adhérents de leur club. Ils représentent un total de 133 voix.

Match-plays

- 1 - Match-plays : En cas de sous effectif disponible pour constituer les équipes A et B sur un même tour, l'équipe A est constituée et c'est l'équipe B qui est forfait.
Résolution adoptée à l'unanimité
- 2 - L'équipe A doit avoir un cumul d'index inférieur à celui de l'équipe B sur le même tour.
Résolution adoptée à l'unanimité
- 3 - Elargir l'écart entre les cumuls des index des différentes divisions :
Proposition : **95** en 1^{ère} div au lieu de 100, 110 en 2^{ème} div. et **125** en 3^{ème} div. au lieu de 120
Résolution adoptée à une très faible majorité

Greensomes

- 4 - Pour rendre la finale plus attractive, doubler les points attribués lors de la finale.
Résolution rejetée

Championnat par équipes en stableford

- 5 - Créer 3 zones au lieu de deux, ou 4 rencontres en Ouest (soit 6 rencontres par tour)
Résolution rejetée
- 6 - Récompenser le brut général Dame de chaque rencontre.
Résolution adoptée à la majorité
- 7 - Prendre en compte les dames pour l'attribution du prix senior 2* de chaque rencontre.
Résolution adoptée à la majorité (* 65 ans également pour les dames)
- 8 - Pour les classements individuels par série, ne prendre que les performances réalisées sur les 10 tours prévus dans le calendrier pour l'équipe.
Résolution rejetée
- 9 - Prendre en compte la ZTA pour corriger les résultats par équipes et individuels.
Résolution adoptée à la majorité

Les règlements 2015 des compétitions intégreront les résolutions adoptées.

Le président remercie l'assemblée de son attention et invite le groupe à passer à table.

La séance est levée à 13h25

Fait le 21.12.2013
Le secrétaire Alain SMONDACK

CR de l'AG du 17.12.14 - Page 3/3

Prix des green-fee de 2007 à -> 2015 & évolution en %

Terrains	04/10 2007	04/10 2008	04/10 2009	04/10 2010	4/10 2011	4/10 2012	4/10 2013	2/3 2014	4/10 2014	2/3 2015	4/10 2015	évol. 4/10 en 1 an	évol. 4/10 sur 3ans
Alençon	x	x	20	20	21	21	22	22	22	22	22	0,0%	4,8%
Angers	23	25	25	26	27	28	29	30	30	30	30	0,0%	7,1%
Anjou	23	25	25	26	28	28	29	25	30	25	30	0,0%	7,1%
Avrillé	23	25	27	28	29	29	29	27	30	27	31	3,3%	6,9%
Baugé	22	26	26	28	29	29	30	27	30	27	31	3,3%	6,9%
Carquefou	22	26	26	27	27	29	29	26	30	26	30	0,0%	3,4%
Cholet	22	26	22	26	27	28	28	28	28	30	30	7,1%	7,1%
Guérande	21	25	25	26	27	28	29	22	29	23	29	0,0%	3,6%
La Baule	27	28	30	31	32	33	33	34	34	36	36	5,9%	9,1%
La Bretesche	27	28	30	31	32	33	33	34	34	34	34	0,0%	3,0%
La Domangère	x	28	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	3,0%	7,9%
Laval	23	24	24	26	26	27	29	29	30	30	30	0,0%	11,1%
Le Croisic	21	25	25	26	26	31,5	28,5	29	29	29	29	0,0%	-7,9%
Le Mans	23	23	25	26	27	28	29	31	31	32	32	3,2%	14,3%
Les Fontenelles	25	28	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	3,0%	7,9%
Les Olonnes	x	x	x	x	x	30	30	30	30	32	32	6,7%	6,7%
L'Ile d'Or	22	28	29	30	30	30	30	30	30	30	32	6,7%	6,7%
Nantes Erdre	23	25	27	28	30	31,5	32	33	33	34	34	3,0%	7,9%
Nantes Vigneux	26	28	29	31	31	31	31	31	31	33	33	6,5%	6,5%
Pornic	25	28	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	3,0%	7,9%
Port Bourgenay	x	x	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	3,0%	7,9%
Sablé	26	28	29	30	30	30	31	30	30	31	31	3,3%	3,3%
Sargé	22	21	25	26	27	27	29	30	30	30	30	0,0%	11,1%
Saumur	20	19	19	21	21	22	23	23	23	24	24	4,3%	9,1%
Savenay	25	28	28	29	30	31,5	32	33	33	34	34	3,0%	7,9%
St Jean de Monts	25	28	28	28	29	30	32	34	34	35	35	2,9%	16,7%

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

STATUTS

Modifiés en A.G. Ex le 12 / 12 / 2007

ART. 1 : Constitution et dénomination

**Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre:
SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.**

ART. 2 : But de l'association

Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre club, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.

ART. 3 : Siège social

Le siège social est fixé au club-house du golf de Nantes Ile d'Or, sur la commune du Cellier, en Loire Atlantique, avec pour adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

ART. 4 : Composition

L'association se compose de:

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personnes ayant rendu des services signalés à l'association).**
- b) membres actifs ou adhérents.**
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).**

ART. 5 : Admission

Pour faire partie de l'association il faut :

Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé en A.G.

Etre licencié de la Fédération Française de Golf comme membre senior ou vétéran.

Avoir un niveau de jeu suffisant, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

ART. 6 : Radiation

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission,**
- b) le décès,**
- c) La non-représentation par un délégué du golf dont il est membre,**
- d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.**

ART. 7 : Affiliation

L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de ses organisations de compétitions, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.

ART. 8 : Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- 1) des cotisations;**
- 2) des subventions éventuelles;**
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;**
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.**

ART. 9 : Conseil d'administration

L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:

Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice-présidents et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ART. 10 : Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11 : Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale : Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf désigné par les adhérents de chaque golf.

Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret. Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions transmises au secrétaire 8 jours avant l'AG.

Droits de vote :

Membres d'honneur: 1 droit de vote;

Chaque golf dispose à travers son délégué de :1 droit de vote;

De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.

De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire

De 11 à 20 membres 2 droits de vote supplémentaire

De 21 à 35 membres 3 droits de vote supplémentaire

De 36 à 50 membres 4 droits de vote supplémentaire

De 51 à xx membres 5 droits de vote supplémentaire.

ART. 12 : Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs) le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire. Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART 13 : Règlement Intérieur

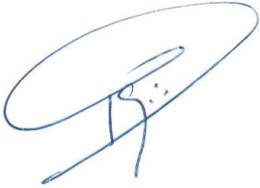
Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ART. 14 : Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

**Le président
Michel RAULT**

**Le secrétaire
René DELRIEU**





Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur

Article 1 : Précision sur la qualité de membres.

a) Sont membres actifs, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont l'**index est au moins égal ou inférieur à 28,4** et les golfeurs adhérant sans interruption à notre association qui ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.

b) Sont membres bienfaiteurs, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font aussi partie de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux événements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement les membres d'honneur.

Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

d) Les Membres du Conseil d'Administration élus en assemblée générale, les délégués élus ou cooptés au sein de leur golf, doivent être membres actifs bénévoles et en conséquence n'avoir aucun rapport d'intérêt ou professionnel, avec un des golfs des Pays de la Loire.

Article 2 : Inscription dans une équipe.

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par l'**adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours**. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement. La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

Article 3 : Forfaits non signalés.

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement signaler le plus tôt possible leur forfait. Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné.

.../...

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante. **Les récidivistes notoires, pourront être exclus** de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions.

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise.

Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres.

En contre partie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

Article 5 : Remise des prix.

Les prix, en fin de compétition, ne seront remis qu'aux golfeurs présents, à deux exceptions près :

- les compétiteurs lauréats des rencontres sur les parcours 9 trous, non présents recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.
- Les compétiteurs lauréats sur les parcours 18 trous, ayant commencé la compétition **avant 11h00**, non présents, recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.

Dans ces deux cas si aucun représentant du club n'est présent, les lots seront remis dans l'ordre du classement, aux golfeurs présents.

Les prix non cumulables sont attribués dans l'ordre suivant : 1^{er} brut, 1^{er} net senior 2, et nets 3 séries.

Dans le but d'agrémenter le classement par équipe du jour, un lot sera remis à l'équipe classée première des rencontres stableford.

Lors de la finale les prix individuels, non cumulables, dans l'ordre : brut, net seniors 2, net 3 séries et net dames sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

Article 6 : Droits de vote.

Lors des assemblées générales **ne seront autorisés à voter** pour les décisions concernant le fonctionnement interne, **que les délégués et les membres d'honneur**. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

Article 7 : Qualification pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire.

Le Classement général annuel et définitif du championnat Stableford Est-Ouest, déterminera pour cette rencontre, les qualifiés de la saison suivante.

Rédigé et approuvé le : 21 Novembre 2007

Modifié, complété et approuvé en AG le 08 décembre 2010

Le secrétaire
René Delrieu

Le président
Michel Rault

PALMARES 2014

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL STABLEFORD

Brut

1 ^{er}	LACHAUD Jacques	GUERANDE
2 ^{ème}	POUSSIN Didier	SAVENAY
3 ^{ème}	GOSSET Patrick	BAUGE
4 ^{ème}	THOMA Patrick	LA BAULE

Seniors 2 Net

1 ^{er}	POTTIER Alain	LAVAL
2 ^{ème}	BIRGAND Bernard	LA BAULE
3 ^{ème}	CONTENT Michel	GUERANDE
4 ^{ème}	DOUET Jean-Paul	LES OLNONES

Net Dame

1 ^{ere}	THOMA Nadine	LA BAULE
2 ^{ème}	GUERIN Marie-Christine	LA BAULE
3 ^{ème}	VAN DEN BROUCKE Françoise	LES FONTENELLES
4 ^{ème}	PITART Maryannick	LA BAULE

1ere Série Net

1 ^{er}	PORCHET Philippe	GUERANDE
2 ^{eme}	PIEKOSZ Jean Stanislas	PORNIC
3 ^{ème}	DAVIES David	LES FONTENELLES
4 ^{ème}	MARSOLLIER Alain	LAVAL

2^{ème} Série Net

1 ^{er}	CHAUVIN Gaëtan	PORT-BOURGENAY
2 ^{ème}	SEVIN Michel	SAVENAY
3 ^{ème}	PIGEARD Gérard	LA BAULE
4 ^{ème}	GUILLOU Michel	LA DOMANGERE

3^{ème} Série Net

1 ^{er}	PELAGE Philippe	BAUGE
2 ^{ème}	PERRAULT Marie Claire	NANTES ERDRE
3 ^{ème}	GODET Jean Yves	PORNIC
4 ^{ème}	HOUDART Jacques	PORT-BOURGENAY

CHAMPIONNAT de GREENSOMES

CLASSEMENT PAR EQUIPE EN BRUT

1 ^{er} Brut	: BAUDOIN Christian/RIHANI Habib	PORT BOURGENAY
2 ^{ème} Brut	: LACHAUD Jacques/PORCHET Philippe	GUERANDE
3 ^{ème} Brut	: BERTHEMET Pascal/BONENFANT Dominique	CARQUEFOU
4 ^{ème} Brut	: JEGADO Bernard/ANSQUER Yves	NANTES ERDRE

CLASSEMENT PAR EQUIPE EN NET Trophée J.P. BARRAUD

1 ^{er} Net	: MARCHAND Joël/BARREAU Patrick	AVRILLE
2 ^{ème} Net	: DOIZY François/CREUZE Valérie	ANGERS
3 ^{ème} Net	: AMION Martine/TOUGERON Xavier	LES OLNONES
4 ^{ème} Net	: FICHOT J-Francois/BICOT Herve	BAUGE

Trophée Michel RAULT (Strokeplay individuel)

Premier : Philippe BERTHOUX
Deuxième : Francis DUBOCLARD

CHAMPIONNAT de MATCH-PLAY par CLUB

Première Division – Trophée Roger MACE

Premier : LA DOMANGERE A
Deuxième : ANGERS A

Deuxième Division

Premier : ANJOU B
Deuxième: LES FONTENELLES A

Troisième Division

Premier : SAVENAY B
Deuxième: NANTES ERDRE B

CHAMPIONNAT PAR EQUIPE STABLEFORD

TROPHEE JEAN BENTZ

Premier : LA BAULE
Second : PORT-BOURGENAY

TROPHEE ALBERT JULAUDE

Premier: PORT-BOURGENAY
Second : PORNIC

POULE D'HONNEUR

Premier: ANGERS
Second : NANTES ERDRE

POULE PROMOTION

Premier: GUERANDE
Second : St JEAN de MONTS

INTER CLUBS PAYS DE LA LOIRE / BRETAGNE

Sur les parcours de l'ILE d'OR et de CARQUEFOU : **Victoire de la Bretagne**

Bretagne

2456 pts

Pays de la Loire

2455pts

Ecart > 1 point

REGLEMENT des Match-plays pour la saison 2015 (m.à.j du 08.01.15)

Dispositions générales

- Etre volontaire pour engager une ou deux équipes dans la compétition et accepter le règlement.
- 3 divisions : de 16 clubs en 1^{ère} et 2^{ème} et 15 clubs en 3^{ème}.
- Dans chaque division 2 zones : Est et Ouest.
- Dans chaque zone 2 groupes de 4 clubs ou 3 clubs (cas d'un groupe EST en div. 3).
- Dans chaque groupe les 4 clubs se rencontrent 2 par 2 en **8èmes de finales (match aller/retour) qualificatifs pour les ¼ de finale**, en 3^{ème} div dans le groupe à 3 clubs, *un club est exempté lors du premier match A/R (considéré vainqueur de ce 1^{er} match A/R il sera qualifié pour les ¼ de finale).*

Le calendrier des rencontres complète ce commentaire

Les ¼ de finales se joueront également en matchs Aller et Retour.

- Les matchs se jouent sur 18trous, voire **16 trous minimum**, sans interruption. En cas d'égalité à la fin du match, les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- **Tout match interrompu pour motif d'intempéries ou autre sera rejoué dans sa totalité.**

Il y aura en 2015 des montées ou des descentes de division :

Les gagnants des ¼ de finales en 2^{ème} et 3^{ème} division montent dans la division supérieure.

Les perdants des 1/8 èmes de finales en 1^{ère} et 2^{ème} divisions jouent des matchs de barrages A/R, aux mêmes dates que les ¼ de finales. Les perdants de ces matchs de barrages descendent en division inférieure.

Il n'y aura pas de rétrogradation ou de suppression automatique de l'équipe B.

S'il y a présence des équipes A et B dans la même division du fait des montées ou des descentes, elles seront affectées dans 2 groupes différents pour l'année suivante.

- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait partie de l'équipe jouant en 3^{ème} division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1^{ère} division et inversement). **Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A & B), pour un même tour de compétition si les dates se trouvent décalées.**

Lorsque les effectifs disponibles pour jouer les MP sont insuffisants pour constituer les 2 équipes A et B, c'est l'équipe B qui est forfait.

Sur un même tour, l'index cumulé de l'équipe A doit être inférieur à celui de l'équipe B.

Le Délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses qu'il le souhaite avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

Composition des équipes

- Dans chaque division : 6 simples et 1 double en greensome (soit 8 joueurs).

Total des index des 8 joueurs

- première division : égal ou supérieur à **95** (double 40 max)
- deuxième division: égal ou supérieur à **110** (double 45 max)
- troisième division : égal ou supérieur à **125** (double 50 max)

Pour le calcul des index minimums ci-dessus, le double ne sera pris en compte que pour 40pts maximum pour la 1^{ère} division, **45pts** pour la 2^{ème} division et **50pts** pour la 3^{ème} division quels que soient les index des 2 joueurs qui le compose.

Lieux des rencontres.

- Pour la première phase (8^{èmes} et ¼ de finale) sur les terrains des golfs premiers nommés à l'aller, **sauf accord entre les délégués pour inversion ou anticipation (en informer le secrétaire).**
- Sur **terrains neutres** pour les ½ finales (élimination directe) et la finale.

Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être inscrits dans **l'ordre croissant des index** (Index précis et figés à la décimale à la date de début des compétitions le 5 mars 2014). La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits, **le double est obligatoirement constitué**. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 4 ou 5. Le camp adverse marque 1 point pour les 6 ou 5^{èmes} camp (forfaits). Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs absents seront renseignés sur la feuille de match, pour justification du total des index.
- **Si plus de 2 joueurs sont manquants** l'équipe est déclarée « forfait » par 7 à 0.
- Si exceptionnellement 1 joueur est forfait dans chaque équipe, le nombre de camps est égal à 6, dans ce cas possibilité de match nul (3 à 3) : le vainqueur du match sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi dans chaque équipe par le capitaine. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors de 4 à 3 pour l'équipe ayant gagné le play-off.
- Dans une équipe le nombre de Dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1pt. L'équipe gagnante est celle qui a le plus grand nombre de pts.
- L'équipe **qualifiée pour le tour suivant est celle qui a marqué le plus grand nombre de points lors des matchs A/R** (cas possibles lors des 1/8^{ème} et ¼ de finales si chaque club remporte un match).
- **En cas d'égalité entre les deux équipes** (exemple : *même score 4/3 ou 5/2* pour chaque équipe lors des matchs de qualification) **un play-off en mort subite sera organisé après le second match entre deux joueurs choisis par le capitaine de chaque équipe.** La feuille de match, du match aller, devra être présente lors du match retour pour s'assurer s'il est nécessaire, ou pas, d'organiser un départage par play-off. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors majoré d'un point pour l'équipe ayant gagné le play-off lors de ce match retour (le score devient 5/3 ou 6/2)

Organisation des rencontres.

- Les matchs se jouent *en principe (sauf accord entre les deux capitaines) à 10H* sur 18 trous, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur), sans interruption suivant la formule match-play (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les Messieurs et des boules rouges pour les Dames, départs en shot-gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour le double (qui se joue en greensome) les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du bon déroulement de la compétition. Il doit entre autre mettre à la disposition des joueurs le règlement.
- Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères pourraient entraîner des exclusions conformément à l'article 6 alinéa (d) des statuts de notre association.

Les résultats seront envoyés par le capitaine recevant, par saisie informatique sur le lien :

- <http://www.sgpdll.com/matchsplay/index.php?user=delegueSGPDDL>
- Les délégués conserveront par-devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, en cas de litiges.
- **Le secrétaire** gèrera le tableau des qualifiés après chaque tour et tout litige qui lui sera soumis.

Récompenses.

- **Première division :**
 - 1^{er} > **Trophée Roger MACE**
- **Deuxième division :**
 - 1^{er} > **Trophée 2^{ème} Division**
- **Troisième division :**
 - 1^{er} > **Trophée 3^{ème} Division**

Dans les 3 divisions les trophées seront remis en jeu tous les ans

MATCH-PLAY 2015 1ère division (index cumulé mini 95 et double maxi 40)

1/8ème de finale

1/4 de finale

Groupe 1	Aller	05-mars	Laval A	Saumur A		
	retour	12-mars	Saumur A	Laval A		
	Aller	05-mars	Sargé A	Le Mans A		
	retour	12-mars	Le Mans A	Sargé A		

			A	R
Aller	19-mars	vainqueur		
retour	26-mars	vainqueur		

Barrage descente

A	19-mars	perdant		
R	26-mars	perdant		

Groupe 2	Aller	05-mars	Angers A	Cholet A		
	retour	12-mars	Cholet A	Angers A		
	Aller	05-mars	Baugé A	Anjou A		
	retour	12-mars	Anjou A	Baugé A		

Aller	19-mars	vainqueur		
retour	26-mars	vainqueur		

Barrage descente

A	19-mars	perdant		
R	26-mars	perdant		

Groupe 3	Aller	05-mars	Carquefou A	Nantes Vigneux A		
	retour	12-mars	Nantes Vigneux A	Carquefou A		
	Aller	05-mars	La Baule A	Guérande A		
	retour	12-mars	Guérande A	La Baule A		

Aller	19-mars	vainqueur		
retour	26-mars	vainqueur		

Barrage descente

A	19-mars	perdant		
R	26-mars	perdant		

Groupe 4	Aller	05-mars	La Domangère A	St Jean deMonts A		
	retour	12-mars	St Jean deMonts A	La Domangère A		
	Aller	05-mars	Port Bourgenay A	Nantes Erdre A		
	retour	12-mars	Nantes Erdre A	Port Bourgenay A		

Aller	19-mars	vainqueur		
retour	26-mars	vainqueur		

Barrage descente

A	19-mars	perdant		
R	26-mars	perdant		

MATCH-PLAY 2015 2ème division (index cumulé mini 110 et double maxi 45)

1/8ème de finale

1/4 de finale

Groupe 1	Aller	05-mars	Alençon A	Sargé B		
	retour	12-mars	Sargé B	Alençon A		
	Aller	05-mars	Sablé A	Laval B		
	retour	12-mars	Laval B	Sablé A		

			A	R
Aller	19-mars	vainqueur		
retour	26-mars	vainqueur		

Barrage descente

A	19-mars	perdant		
R	26-mars	perdant		

Groupe 2	Aller	05-mars	Avrillé A	Ile d'Or A		
	retour	12-mars	Ile d'Or A	Avrillé A		
	Aller	05-mars	Anjou B	Baugé B		
	retour	12-mars	Baugé B	Anjou B		

Aller	19-mars	vainqueur		
retour	26-mars	vainqueur		

Barrage descente

A	19-mars	perdant		
----------	---------	---------	--	--

Groupe 3	Aller	05-mars	La Baule B	Savenay A			R	26-mars	perdant		
	retour	12-mars	Savenay A	La Baule B							
	Aller	05-mars	Nantes Vigneux B	Le Croisic A			Aller	19-mars	vainqueur		
	retour	12-mars	Le Croisic A	Nantes Vigneux B			retour	26-mars	vainqueur		

Barrage descente

A	19-mars	perdant		
R	26-mars	perdant		

Groupe 4	Aller	05-mars	Les Fontenelles A	Pornic A			Aller	19-mars	vainqueur		
	retour	12-mars	Pornic A	Les Fontenelles A				retour	26-mars	vainqueur	
	Aller	05-mars	Les Olonnes A	Port Bourgenay B							
	retour	12-mars	Port Bourgenay B	Les Olonnes A							

Barrage descente

A	19-mars	perdant		
R	26-mars	perdant		

MATCH-PLAY 2015 3ème division (index cumulé mini 125 et double maxi 50)

1/8ème de finale

1/4 de finale

Groupe 1	Aller	05-mars	X	Le Mans B			Aller	19-mars	Le Mans B		
	retour	12-mars	Le Mans B	X				retour	26-mars	vainqueur	
	Aller	05-mars	Avrillé B	Angers B							
	retour	12-mars	Angers B	Avrillé B							

A R

Groupe 2	Aller	05-mars	Saumur B	Cholet B			Aller	19-mars	vainqueur		
	retour	12-mars	Cholet B	Saumur B				retour	26-mars	vainqueur	
	Aller	05-mars	Ile d'Or B	Nantes Erdre B							
	retour	12-mars	Nantes Erdre B	Ile d'Or B							

Groupe 3	Aller	05-mars	La Bretesche A	Pornic B			Aller	19-mars	vainqueur		
	retour	12-mars	Pornic B	La Bretesche A				retour	26-mars	vainqueur	
	Aller	05-mars	Guérande B	Savenay B							
	retour	12-mars	Savenay B	Guérande B							

Groupe 4	Aller	05-mars	St Jean deMonts B	Les Olonnes B			Aller	19-mars	vainqueur		
	retour	12-mars	Les Olonnes B	St Jean deMonts B				retour	26-mars	vainqueur	
	Aller	05-mars	Les Fontenelles B	La Domangère B							
	retour	12-mars	La Domangère B	Les Fontenelles B							



CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY par CLUB 2015

Feuille de match

Date:

Golf:

DIVISION:

ZONE:

Groupe:

ÉQUIPE:

ÉQUIPE:

6 SIMPLES

dans l'ordre croissant des index

Pas de parties avec des résultats nuls! Enchaenez les trous en play-off jusqu'à la victoire

index	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	index
	1					1
	2					2
	3					3
	4					4
	5					5
	6					6

1 DOUBLE GREENSOME

choix des index libre (* limite voir ci-dessous)

*	7					7	*
*							*

Total index \geq 95 1ère div (*40)	TOTAL GÉNÉRAL	
---	----------------------	--

\geq **110** 2ème div (*45)

\geq **125** 3ème div (*50)

VAINQUEUR:

signature capitaine:

signature capitaine:

Attention pas de match nul! (si 2 équipes incomplètes 1 forfait, si match nul : play-off en mort subite à 1 joueur par équipe)

Si 1 ou 2 joueurs forfaits, les parties 6 ou 6 & 5 ne sont pas disputées. Plus de 3 joueurs forfaits = match perdu par forfait (0 pts)

*Le double ne sera pris en compte que pour :

40pts maximum en 1ère div, 45pts en 2ème div. et 50pts en 3ème div. quels que soient les index des 2 joueurs

CHAMPIONNAT DE DOUBLES (greensomes en stableford)

Règlement 2015

- **12 épreuves** réparties sur 3 journées (voir calendrier).
- **Chaque équipe** est libre de choisir lors d'une journée, un parcours parmi les quatre. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs). *Les délégués organisateurs peuvent fixer le nombre maximum de participants possibles.*
- Comme pour les autres compétitions des SGPDLL, pour participer à cette compétition il faut être licencié FFG et à jour de sa cotisation à l'Association.
- **Les camps pourront être mixtes** (départs Jaunes pour les Messieurs et rouges pour les Dames).
- **Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents** dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- **Par compétition**, seront établis : **un classement brut et un classement net**. Pour la remise des prix, le brut prime le net.
- Les rencontres ayant lieu sur des parcours différents, des points seront attribués selon la place place : **20 pts au camp classé 1^{er}** puis 18 pts, puis 17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et ensuite 1 point à chaque camp à compter de la 19^{ème} place, pour sa participation.
- **Une journée finale** aura lieu avec environ 60 équipes, en fonction des égalités éventuelles. Seront qualifiées et désignées, les équipes constituées des mêmes joueurs ayant disputé au moins 2 rencontres et classées parmi les 20 meilleures en brut et les 40 meilleures en net (les 20 équipes qualifiées en brut ne seront pas considérées pour le choix des 40 en net mais concourent également pour le net). Pour le classement qualificatif pour la finale, seront prises en compte les 2 meilleures performances réalisées (points attribués selon la place) par chaque équipe lors des 3 journées.
- **Classement final brut et net** par addition des points des **2 meilleurs résultats**, sur les 3 journées de compétition **plus les points de la finale**.
- **En cas d'égalité**, le départage se fera par le classement lors de la journée finale
- **Résultats à envoyer par mail** à Michel Sevin sevmic@wanadoo.fr suivant la même méthode que pour le stableford (envoi de l'exportation de la compétition sous la forme d'un fichier RMS: *nom de la compétition.tur*). Voir la notice d'exportation en page 39.

DOTATION GREENSOME 2015

1 ^{ers} Brut	2x12 balles DX2 soft + 4 bouteilles de vin
2 ^{èmes} Brut	2x6 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1 ^{ers} Net	2x12 balles DX2 soft + 4 bouteilles de vin
2 ^{èmes} Net	2x6 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
3 ^{èmes} Net	2x3 balles DX2 soft + 2 sacs à chaussures
4 ^{èmes} Net	2x3 balles DX2 soft + 2 casquettes avec marqueur

TIRAGE AU SORT

2x6 balles DX2 soft
2 sacs de voyage
2 draps de bain
2 parapluies
2 housses de pluie
2 serviettes de golf
2 casquettes avec marqueur
2 sacs à chaussures
2 coffrets de 3 bouteilles

N.B. : Si les 2^{èmes} Brut sont aussi 1^{ers} Net ils recevront la meilleure dotation à savoir celle des 1^{ers} Net.

La dotation des 2^{èmes} Brut sera alors attribuée aux 3^{èmes} Brut.

Récapitulation :

4 casquettes avec marqueur
4 sacs à chaussures
2 serviettes de golf
2 sacs de voyage
2 parapluies
2 housses de pluie
2 draps de bain
96 balles DX2 soft (8 boîtes)
12 bouteilles de vin (1x12 Lormenat ou autre)
2 coffrets de 3 bouteilles



CHAMPIONNATS par EQUIPES et INDIVIDUELS En Stableford - Règlement 2015

- 26 clubs répartis en 2 zones géographiques : Les Zones sont composées de 10 clubs à l'Est et de 16 clubs à l'Ouest (voir composition sur le calendrier).
- 10 compétitions par zone pour chaque club, 2 à domicile + 8 à l'extérieur.
Excepté à l'ouest (16 équipes) où la formule de championnat étant ce qu'elle est, oblige deux golfs à ne recevoir qu'une fois (l'un à l'aller, l'autre au retour) et à se déplacer 9 fois.
Le conseil d'administration a statué que ces deux golfs seraient pour 2015, les golfs de La Bretesche et de Carquefou (faible participation en 2014).
- Dans les 2 zones, le détail des rencontres est établi à l'aide des grilles (10 & 15) immuables, de façon à ce que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois, lors des 10 tours de compétition. Un calendrier précis est établi, il impose alors une limitation des changements (de date ou de composition d'un tour).
- Les **classements journaliers individuels** sont légèrement changés (Brut : général, Net : senior2 et pour les 3 séries, Messieurs et Dames confondus) et donnent lieu à **une remise de prix** : au 1^{er} brut Messieurs, au 1^{er} brut Dames, et en net : au 1^{er} net senior2 (**Messieurs ou Dames ayant le meilleur Net**), et aux 3 premiers des 3 séries mixtes).
Séries : 1^{ère} de 0 à 14,4 2^{ème} de 14,5 à 19,4 3^{ème} de 19,5 à 28,4
NB : si un joueur récompensé est absent lors de la remise des prix, son lot est remis au joueur classé suivant, **SAUF s'il avait un départ avant ou au plus tard à 11h00**. Son lot est remis au délégué ou un membre de son équipe **présent**.
- Pour agrémenter toutes les rencontres un affichage des résultats, plus un calcul du classement équipe du jour devra être effectué. **L'équipe classée 1^{ère} recevra un lot.**
Ces animations, et affichage se font sans tenir compte de la Zone Tampon Ajustée puisqu'elle n'est connue qu'après l'envoi des résultats du jour à la Fédération lors du retour des nouveaux index.
- Pour le **classement commun par zone ou général**, établi entre des clubs qui jouent sur des parcours différents, dans des conditions de jeu différentes (positions des drapeaux, conditions météorologiques, état du terrain, etc.), **il a été décidé, cette année, d'ajouter aux performances individuelles, les points de correction de la Zone Tampon Ajustée** (exemple : 35pts stableford avec une ZTA de -3 devient 38pts pour les classements individuels et par équipes). Cette correction de la ZTA est réalisée lors de la consolidation des résultats par nos informaticiens (Les délégués indiqueront la valeur de la ZTA lors de l'envoi du fichier)

- Le classement général commun par équipes (de 1 à 26) est établi par l'**addition des points stableford corrigés de la ZTA** (1 brut & 4 nets) **prenant en compte seulement les 8 meilleurs résultats** réalisés, lors des 10 compétitions prévues au calendrier (les clubs *ex aequo* seront départagés par le 9^{ème} résultat voire le 10^{ème}). **Le meilleur brut de l'équipe est déterminé par le classement « RMS » de la compétition. En fin de saison, l'équipe classée 1^{ère} sera championne des SGPdLL et recevra le trophée Jean BENTZ.**

- **Les 16 premières équipes du classement, seront qualifiées pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire de la saison suivante.**

- Pour faire rencontrer les équipes de l'Est et de l'Ouest les **Trophées Est-Ouest** sont organisés en fin de saison. Ils sont organisés sur 3 terrains neutres définis après connaissance des clubs qualifiés.
 - Le **trophée Julaude** verra se rencontrer les 3 premières équipes de l'Ouest et les 2 premières de l'Est.
 - Le **trophée Honneur** les 4, 5, 6èmes de l'Ouest et les 3, 4èmes de l'Est.
 - Le **trophée Promotion** les 7, 8, 9èmes de l'Ouest et les 5, 6èmes de l'Est.

- Les **classements généraux individuels** (brut mixte, net senior2, net des 3 séries & net dames) seront établis par l'**addition des points stableford corrigés de la ZTA** des **8 meilleurs scores** réalisés. Les résultats obtenus lors des trophées Est-Ouest ne seront pas pris en compte.
 - « L'index est là pour niveler les valeurs et que les meilleur(e)s gagnent en se souvenant que notre passion doit se jouer dans l'amitié et la convivialité ».*

- **Inscription des participants :**
 - par les délégués de chaque club** (Les délégués des clubs organisateurs envoient une invitation aux 5 ou 6 délégués des clubs prévus au calendrier)
 - Les listes informatisées indiqueront impérativement les numéros des licences afin de faciliter la tâche des organisateurs en cas d'homonymies**
 - Par le joueur pour les inscriptions individuelles** aux rencontres autres que celles de son équipe. **En fonction du nombre d'inscrit à une compétition, le délégué du club recevant sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions de membres des golfs non prévus pour cette compétition.**

- Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, sera responsable du respect des règles, des résultats, ainsi que de l'arbitrage.

- **Les résultats** de toutes les rencontres **seront envoyés le soir même** par mail à **Fernand Canselier** fernand.canselier@libertysurf.fr **et** à **Michel Sevin** sevmic@wanadoo.fr , selon la procédure déjà en vigueur depuis 2012, (exportation du fichier RMS : rappel de la procédure en page 37).

Le secrétaire SGPdLL

DOTATION STABLEFORD 2015

1^{er} Brut Hommes		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{er} Brut Dames		3x3 balles DX2 soft + 1 drap de bain
1^{er} Net Seniors 2 mixte		3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
1^{ere} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 sac à chaussures logoté
2^{ème} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 sac à chaussures logoté
3^{ème} série	1^{ier}	3x3 balles DX2 soft + 2 bouteilles de vin
	2^{ème}	2x3 balles DX2 soft + 1 casquette avec marqueur
	3^{ème}	1x3 balles DX2 soft + 1 sac à chaussures logoté
1^{er} par équipe (club)		1 coffret de 3 bouteilles de vin
Tirage au sort		5x1 bouteilles de vin 1 drap de bain 1 sac de voyage 1 housse de pluie 1 serviette de golf 1 visière ASGPDL 1 casquette avec marqueur 1 sac à chaussures 1 boîte de balles DX2.

Récapitulation :

1x12 bouteilles de vin (Légende d'automne ou Graves)
1 coffret de 3 bouteilles
84 balles DX2 soft (7 boîtes de 12)
2 draps de bain
4 casquettes avec marqueur
4 sacs à chaussures
1 sac de voyage
1 housse de pluie
1 visière ASGPDL
1 serviette de golf



TROPHEE du PRESIDENT Michel RAULT

Premier tour: GOLF D'AVRILLE

Second tour: GOLF DE NANTES VIGNEUX

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1: FORMULE

Trophée du Président: 36 trous en stroke-play, 1 tour par jour.

Critérium Seniors : 36 trous en stableford, 1 tour par jour.

Mardi 23 juin: premier tour sur le golf d'Avrillé (zone est).

Jeudi 2 juillet: deuxième tour sur le golf de Nantes Vigneux (zone ouest).

Les joueurs ou joueuses pourront ne jouer qu'une seule journée mais le classement pour le trophée Michel RAULT se fera par l'addition des scores des 2 journées.

2 : SERIES du Trophée et du Critérium

Trophée du Président :

Messieurs : Une série, **index inférieur ou égale à 14,4**, repères blancs.

Dames : Une série, **index inférieur ou égale à 14,4**, repères bleus.

Critérium Seniors :

Une série mixte : **index 14,5 à 19,4** – repères jaunes et rouges.

3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre membre de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire

3 : INSCRIPTIONS

Sur la feuille d'inscription mise à l'affichage par le Délégué de chaque Club.

**Ces inscriptions devront parvenir 5 jours avant la compétition soit :
le 18 juin à Avrillé et le 27 juin à Nantes Vigneux**

4 : DROIT D'ENGAGEMENT

Tarifs des greenfee : identiques au rencontres en stableford.

5 Euros de droit de jeu en espèce pour l'Association pour chaque journée.

5 : DEPARTS

La consultation des départs pourra se faire sur le site de l'Association : **www.sgpdll.com**

- Le 1^{er} tour se jouera en fonction des desideratas et de la situation géographique.

- Le 2^{ème} tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour, pour ceux qui l'auront joué.

-

T.M.R. page 1/2

6 : PRIX

Trophée du Président :

Deux classements en brut, Hommes et Dames (remis à l'issue de chaque journée).

Hommes : 3 prix bruts.

Dames : 3 prix bruts

Hommes / dames : le Trophée Michel RAULT remis lors de la soirée de Gala.

Critérium : 2 prix bruts et 3 nets non cumulables (remis à l'issue de chaque journée).

Le trophée Michel RAULT sera remis lors de la soirée de gala au meilleur score en totalisant les 2 compétitions.

7 : DEPARTAGE

En cas d'ex æquo pour le classement général Homme/Dame, le départage se fera sur le classement de la deuxième journée.

8 : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats de chaque journée et la remise des prix auront lieu une demi-heure après l'arrivée du dernier groupe, au clubhouse. **Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.** A défaut ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

**Le Trophée Michel RAULT sera remis lors de la soirée de gala.
Ce trophée sera remis en jeu tous les ans.**

9 : RESPONSABLES DE L'EPREUVE

Le Président de l'Association,

Les Délégués des Golfs recevant la compétition

Les responsables de l'épreuve, auront toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles de la FFGolf.

Les responsables se réservent le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

10 : VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes par les joueurs n'est pas autorisée.

11 : JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le comité des Règles de la FFGolf s'applique.

DOTATION 2015 Trophée MICHEL RAULT

Hommes :

- 1^{er} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage**
- 2^{ème} Brut : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain**
- 3^{ème} Brut : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 casquette / marqueur**

Dames :

- 1^{ère} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage**
- 2^{ème} Brut : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain**
- 3^{ème} Brut : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 casquette / marqueur**

DOTATION CRITERIUM

Mixte :

- 1^{er} Brut : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage**
- 2^{ème} Brut : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain**
- 1^{er} Net : 1 coffret de 6 bouteilles + 1 sac de voyage**
- 2^{ème} Net : 1 coffret de 3 bouteilles + 1 drap de bain**
- 3^{ème} Net : 1 coffret de 2 bouteilles + 1 casquette / marqueur**

Total dotation :

- 4 coffrets de 6 bouteilles**
- 4 coffrets de 3 bouteilles**
- 3 coffrets de 2 bouteilles**
- 4 sacs de voyage**
- 4 draps de bain**
- 3 casquettes/marqueur**

Aide mémoire pour l'ORGANISATION d'une COMPÉTITION

- S'assurer de la volonté du club, de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
- S'assurer de la **disponibilité du terrain** aux dates prévues au calendrier (qualité du terrain, carottage, etc.)
- S'assurer du **montant des green-fees** (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus : l'édition des cartes de score, leur saisie et la sortie des résultats.
- S'assurer de la **disponibilité du restaurant** et du **tarif du repas** golfeur.
- Si le pot de l'amitié, pris à l'issue de la remise des prix, n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maximum (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs) L'allocation « pot de l'amitié » est calculée sur la base maxi de 2 € x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour environ 50% des personnes inscrites.** Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour les rencontres et la soirée de gala.
- S'assurer de l'emplacement prévu pour la **remise des prix** et du matériel nécessaire (tables, micro, etc.).
- Réserver les départs de 8h à 14h00 en général).
- Informer des modalités les Délégués des équipes concernées, par **l'envoi d'une invitation** 15 jours avant la compétition (par mail) **avec copie au Président pour suivi et archivage.**
- Collationner les inscriptions et **organiser les départs** en tenant compte de l'éloignement des participants, du covoiturage et des **désiratas** éventuels de chacun.
- 24 heures avant la compétition, informer les Délégués et leur club des **heures de départ** des participants.
- S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ (au plus près des repères jaunes et rouges) et de la position des drapeaux.
- **S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.**
- **S'assurer de la mise en place d'un commissaire de parcours, en voiturette, pour s'assurer du bon déroulement des parties.**
- Mettre en place un recording pour enregistrer la fin des parties et s'assurer que les temps de partie ont été respectés.
- S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway**) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats **RMS** de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements.
- **Faire payer les droits de jeu en espèce** et les collecter (1).
- Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle (fournie par l'Association) lorsqu'il remet sa carte de score.
- Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
- Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
- Organiser et réaliser la remise des prix.
- Remplir la feuille de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
- Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.
- (1) Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club ou par un sponsor.

nota : le Délégué a toujours la possibilité, sans que cela ne soit obligatoire, d'améliorer la remise des prix par la dotation d'un sponsor.

EXPORTATION d'une COMPETITION

Pour exporter une compétition :

- 1- Aller dans la liste des compétitions
- 2- Cliquer sur le nom de la compétition du jour à exporter
- 3- En bas à droite de la liste des compétitions se trouve un bouton EXPORTER
(Assurez-vous d'avoir bien sélectionné la compétition en question).
Cliquer sur « exporter » et choisissez le support ou dossier dans lequel vous voulez enregistrer votre fichier compétition (le disque dur de l'ordinateur ou une clé USB).
Nommer le fichier avant de l'enregistrer **car il est NECESSAIRE que dans le nom de cette compétition figure LE NOM DU CLUB** exemple « SGPDLL ANGERS 16 04 15 », afin d'éviter qu'une compétition en écrase une autre du même jour.
- 4- Cliquez sur "Enregistrer". Un fichier turnière portant le nom de votre compétition et l'extension .tur sera déposé sur le support choisit (dans l'exemple il y aura un fichier « SGPDLL ANGERS 16 04 15.tur »)
- 5- Vérifier que le fichier contient des informations : il doit contenir entre 120 et 350ko.
- 6- Ensuite envoyer ce fichier en pièce jointe à
Fernand Canselier fernand.canselier@libertysurf.fr et à
Michel Sevin sevmic@wanadoo.fr

Tous les seniors s'en plaignent, mais agissons nous selon les conseils ci-dessous ???

Conseils aux joueurs afin de COMBATTRE LE JEU LENT

Sur les départs :

- Au trou 1, **arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ.**
- Ayez vos **tees, relève pitch et balle marquée prête.** Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le **joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score** du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, **quittez rapidement l'aire de jeu.**

Partout sur le parcours :

- **Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une provisoire.**
- **Regardez non seulement votre balle, mais aussi celles des autres** joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes (arbres, etc.)
- **Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 5 minutes** autorisées.
- **En compétition**, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et **il ne sert à rien de laisser passer une partie**, cela augmente le retard pour tout le monde .La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- **Allez directement à votre balle** et aidez à la recherche des balles perdues seulement après avoir tapé la vôtre.
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

Sur le green :

- **Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant**, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- **Etudiez votre ligne de putt** pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, **quittez le green rapidement et marquez vos scores au départ du trou suivant.**

UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU = 20 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE

ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDLL

Compte rendu d'une journée de compétition

GOLF de :

DATE :

Clubs engagés :

Nom du Délégué :

Nombre d'inscrits à la compétition :

Nombre de participants :

Nombre de cartes rendues :

Nombre de balles distribuées :

Nombre de scratches non excusés :

Heure de la remise des prix :

Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 5 € =

Dépense pot de l'amitié (avec justificatifs) =

Geste (1) =

Reste =

Allocation de balles départ =

Nombre de balles restantes sur l'allocation =

Signature du DELEGUE
ou de son REPRESENTANT

(1) Prière de préciser les bénéficiaires

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

8><- - - - -

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

INVITATION

Chers amis golfeurs.

Conformément au calendrier prévu, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour letour de la compétition le : **2015**

FORMULE DE JEU : Stableford, full handicap limité à 28.4

DEPARTS : **Boules jaunes** pour les Messieurs
et boules rouges pour les Dames
On place la balle sur les fairways.

CONDITIONS : Green fee :€ Droit de jeu : **5 €** (en espèces)

INSCRIPTIONS : Par Mail :
Avant le :

HEURES DE DEPARTS :

Disponibles à partir de
Elles seront envoyées aux délégués concernés, à la fédération française de golf,
et au Webmaster pour le site SGPDLL.

RESTAURATION : Restaurant du golf, (Menu golfeur, sandwiches, etc....)

RESULTATS : Dès que possible après l'arrivée des derniers joueurs.

NOTA : Ouvert à tous mais avec **priorité aux joueurs des golfs prévus pour cette rencontre dans le calendrier 2015.**

En vous espérant nombreux à cette journée,

Amicalement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015

Fonction		Adresse	tél. fixe	mail
		Code postal ville	tél. mobile	
Président	CHAUDEMANCE Alain	8 ter rue d'Alger 72000 Le Mans	09 54 84 53 74 06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Secrétaire	SMONDACK Alain	98 Impasse du Verger 85440 Talmont Saint Hilaire	02 51 22 53 58 06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Trésorier	GONNET Jean Paul	3 rue Réaumur 72000 Le Mans	02 43 23 80 65 06 85 03 88 19	gonnet.jeanpaul@gmail.com
Premier Vice-président	SOUL Daniel	11 avenue de la Haye aux Bonhommes 49240 Avrillé	02 41 69 34 80 06 75 35 23 84	dsoul@orange.fr
Deuxième Vice-président	LE ROY Sylviane	14 rue de La Fontaine 53600 EVRON	02 43 01 72 70 06 78 92 34 00	birdisy@hotmail.fr
Trésorier adjoint	PASQUIER Nicole	1 Parc du Rocher - Rte des Calabres 44117 St André des Eaux	02 40 01 27 97 06 81 80 08 43	nicolepasquier44@gmail.com
Secrétaire adjoint	BALAGUER Patrick	5 rue des ibis - le clos des Hirondelles 85340 L'Ile d'Olonne	02 51 23 98 12 06 82 95 71 63	patrick.balaguer85@orange.fr
Responsable Informatique & Résultats	CANSELIER Fernand	18 avenue du Littoral 44380 Pornichet	02 40 61 06 97 06 51 25 49 61	fernand.canselier@libertysurf.fr
1er Adjoint Informatique & Résultats	SEVIN Michel	Le Breil de l'Aulne 44130 Fay de Bretagne	02 40 57 24 54 06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
Webmaster Site internet	WINKEL Michel	1 rue Bara 72100 Le Mans	02 43 75 56 83 06 30 81 60 53	m.winkel@dbmail.com
2ème Adjoint Informatique & Résultats	PIERRE Michel	61 chemin des prés de la Grière 85360 La Tranche sur Mer	02 51 27 46 98 06 81 21 03 78	michel.pierre.85@free.fr
Membre	VAN DEN BROUCKE Françoise	87 rue de Montauban - La Chaume 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 04 44 ~~~~~	JPVdBroucke@wanadoo.fr

Liste des délégués des clubs et de leurs suppléants

mise à jour du 10.01.15

CLUB		NOM Prénom	tél. fixe	tél. mobile	mail remplaçant
					mail délégué
Alençon	Délégué	JARRY Joël	02 33 26 52 53	06 83 93 44 12	jochrisjarry@aliceads1.fr
	Suppléant	BAILLEUL Philippe		06 81 82 28 67	philbail@wanadoo.fr
Angers	Délégué	PINTIAUX Eric	02 41 45 96 50	06 16 66 64 83	edpintiaux@yahoo.fr
	Suppléant	GREGOIRE Jean Pierre		06 88 92 54 22	Jean-Pierre.gregoire2@orange.fr
Anjou	Délégué	MILLE Lucien		06 72 91 59 53	lcnmille@gmail.com
	Suppléant	RABEAU Claude		06 34 18 20 10	rabeau.claude@orange.fr
Avrillé	Délégué	COTTEREAU Jean Pierre	02 41 34 27 33	06 14 43 27 98	jeanpierre.cottereau@gmail.com
	Suppléant	SOUL Daniel		06 75 35 23 84	dsoul@orange.fr
Baugé	Délégué	DODIN Michel	02 41 45 12 64	06 77 40 36 87	mdodin@libertysurf.fr
	Suppléant				
Carquefou	Délégué	BREHANT Yves	02 44 04 00 21	06 09 05 63 48	yfbrehant@gmail.com
	Suppléante	JACCAZ Michèle		06 70 68 39 96	pascal.jaccaz@wanadoo.fr
Cholet	Délégué	HAMONEAU Jean Claude		06 09 05 63 48	jchmono@orange.fr
	Suppléant	GAUDICHAUD Octave		06 27 92 52 36	octave.gaudichaud@orange.fr
Guérande	Délégué	DESCHAMPS Jacques	02 40 11 31 38	06 48 20 03 96	deschampsja@wanadoo.fr
	Suppléant	LACHAUD Jacques		06 64 30 91 37	jacques.lachaud@gmail.com
Ile d'Or	Déléguée	LARUE Nicole	02 40 83 20 46		bernardnicole-larue@orange.fr
	Suppléant	ROUSSEAU Patrice		06 09 24 72 35	pat.rousso@gmail.com
La Baule	Déléguée	PASQUIER Nicole	02 40 01 27 97	06 81 80 08 43	nicolepasquier44@gmail.com
	Suppléant	MICHEL Alain		06 15 80 01 99	alainmichel44@gmail.com
La Bretesche	Délégué	DELAMARRE Jean Yves	02 51 76 18 62	06 82 68 47 04	jean-yves.delamarre@orange.fr
	Suppléant				
La Domangère	Délégué	ARNAUD Philippe	02 51 34 06 24	06 30 50 14 65	philippe.arnaud0496@orange.fr
	Suppléant	RAVON Robert		06 85 91 86 90	trebor.novar@wanadoo.fr
Laval	Délégué	POTTIER Alain	02 43 01 03 19	06 81 36 46 22	alain-nicolepottier@orange.fr
	Suppléant				
Le Croisic	Délégué	JUGDE Gustave	02 40 62 19 73	06 80 38 38 11	gustav.elisa@orange.fr
	Suppléant	BAYART Bertrand		06 86 07 03 53	bbayart@free.fr
Le Mans	Délégué	CARRE Joël	02 43 47 60 67	06 18 12 38 23	carrejoel@gmail.com
	Suppléant	WINKEL Michel		06 30 81 60 53	m.winkel@dbmail.com
Les Fontenelles	Délégué	RAFIN Jacques	02 51 54 27 85		rafin.jacques@wanadoo.fr
	Suppléant	PINEAU Guy		06 17 36 75 20	cg.pineau@gmail.com
Nantes Erdre	Délégué	MORIN Yves	02 51 71 39 77	06 11 61 05 23	morinsky@aliceads1.fr
	Suppléant	PERRAULT Robert		06 35 96 21 16	robert.perrault@sfr.fr
Olonnes	Délégué	BENET Serge	02 51 90 89 93	06 70 10 71 28	serben72@gmail.com
	Suppléant	CHARDONNEAU Bruno		06 20 77 69 09	les2chardons@yahoo.fr
Pornic	Délégué	DAUMAS Gérard	02 40 64 30 98	06 07 43 69 96	gerard.daumas2@wanadoo.fr
	Suppléant	MARAIS Alain		06 60 10 06 47	a.marais44@gmail.com
Port Bourgenay	Délégué	PRADEAU Jean Pierre		06 81 79 32 88	jpm.pradeau@wanadoo.fr
	Suppléant				
Sablé	Délégué	SEURIN Eric		06 89 15 57 53	eric.seurin53@orange.fr
	Suppléant				
Sargé Le Mansgolfier	Délégué	GONNET Jean Paul	02 43 23 80 65	06 85 03 88 19	gonnet.jeanpaul@gmail.com
	Suppléants	DELATRE Gilbert		06 81 67 25 61	seniorsarge@gmail.com
		HERRAULT Jacques		06 70 25 65 77	
Saumur	Délégué	CHAUVEAU Dominique	02 41 52 60 81	06 52 01 31 59	betdchauveau@free.fr
	Suppléant	GUILLEMET Pierre		06 82 31 98 34	guillemet.pierre@orange.fr
Savenay	Délégué	SEVIN Michel	02 40 57 24 54	06 08 91 79 06	sevmic@wanadoo.fr
	Suppléant	CHOUTEAU Yves		06 13 84 49 72	yves.chouteau@wanadoo.fr
St Jean de Monts	Délégué	PARESSANT Bruno		06 70 09 04 19	bparessant@gmail.com
	Suppléant				
Nantes Vigneux	Délégué	LEFEBVRE Pierre	02 40 94 83 34	06 34 99 21 05	lefebvre.iscar@wanadoo.fr
	Suppléante	GUIVARCH Evelyne		06 07 60 40 50	evelyne.guivarch@neuf.fr